

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

12 September 1991

Doc. 6492

REPORT

**on the follow-up to the European Campaign
for the Countryside**

(Rapporteur : Mr PINTO,
Portugal, Social Democrat)

Problem

The situation of the countryside and its revitalisation have become veritable social problems.

The European Campaign for the Countryside, launched by the Council of Europe in 1987 and officially closed in 1988, made a significant contribution to identifying the difficulties experienced by Europe's rural dimension.

The geopolitical upheavals as from late 1989 also drew attention to the countryside of Central and East European countries, whose problems cannot be bypassed when devising solutions to the most urgent problems of these emerging democracies.

International organisations such as OECD and the European Community, whose awareness has been stimulated partly by the Council of Europe's campaign, have clearly understood the major issue constituted by the countryside and have decided to treat it as a matter of high priority by launching a series of activities on rural development, whereas the Council of Europe — since the closure of the campaign — has included in its programme only minor activities.

Non-governmental organisations working in the field have also deemed it necessary to step up their action.

Proposals

The Council of Europe has a duty — particularly since it began to develop its relations with Central and Eastern Europe — to contribute even more to taking up the challenge presented by the countryside, and to keep a closer watch on activities, which at present are too dispersed, aimed at implementing a new policy.

The activities, structures, energy and enthusiasm that grew out of one of the Council's most fruitful campaigns must not now be allowed to come to nothing.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

12 septembre 1991

Doc. 6492

RAPPORT

**sur le suivi de la Campagne européenne
pour le monde rural**

(Rapporteur : M. PINTO,
Portugal, social-démocrate)

Problème

La situation du monde rural et sa revitalisation sont devenues de vrais problèmes de société.

Organisée par le Conseil de l'Europe en 1987 et 1988, la Campagne européenne pour le monde rural a largement contribué à l'identification des difficultés que connaît la «ruralité» européenne.

Les mutations géopolitiques intervenues depuis la fin de 1989 ont attiré l'attention aussi sur le monde rural des pays d'Europe centrale et orientale, dont les difficultés ne peuvent être mises de côté dans la conception de solutions aux problèmes les plus urgents de ces nouvelles démocraties.

En partie sensibilisées par la campagne du Conseil de l'Europe, des organisations internationales comme l'OCDE et la Communauté européenne ont bien compris l'enjeu que constitue le monde rural et ont décidé de lui donner une priorité en lançant une série d'activités sur le développement rural, alors que le Conseil de l'Europe — depuis la clôture de la campagne — n'a inscrit à son programme que des activités mineures.

Les organisations non gouvernementales œuvrant dans ce domaine ont également estimé nécessaire de renforcer leur action.

Propositions

Le Conseil de l'Europe se doit — surtout après son ouverture à l'Europe centrale et orientale — de contribuer encore à relever le défi du monde rural et de suivre de plus près les efforts, encore trop dispersés, tendant à mettre en pratique une nouvelle politique.

Les activités, les structures, les énergies et les enthousiasmes qui ont résulté d'une des campagnes les plus fructueuses que le Conseil ait organisées ne doivent pas rester lettre morte.

It is therefore proposed to involve the Council of Europe in systematic co-operation with OECD and the European Community and provide means commensurate with the objectives anticipated by the campaign.

I. Draft recommendation

1. Rural development has become a concern shared by all European countries most of which are faced with problems such as desertification, the isolation of populations and their gradual drift towards towns, the reduction or industrialisation of farming and the economic recession.

2. The European Campaign for the Countryside, launched by the Council of Europe in 1987 and 1988, helped to stimulate public awareness of these problems and of their extent, and devised projects for rural areas.

3. The Assembly deplores that — despite its repeated requests and those of the Standing Conference of Local and Regional Authorities of Europe — the Council of Europe's Committee of Ministers did not see fit to give the campaign the means necessary to realise the expectations and potential that were generated, and encourages its Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities to continue to follow the activities in this field with attention.

4. However, OECD, the European Community and also the NGOs holding consultative status with the Council of Europe, which were associated with the campaign, considered rural development as a matter of high priority for society and decided to launch large-scale activities concerning it.

5. The Assembly especially welcomes the fact that OECD has embarked on a programme of rural development and has invited the Council of Europe to be closely involved in the work.

6. It therefore recommends that the Committee of Ministers :

i. ask member states to continue and intensify the activities developed during the European Campaign for the Countryside, particularly through the agency of the national committees ;

ii. clearly demonstrate its intention to follow up, at Council of Europe level, the European Campaign for the Countryside and embark on systematic co-operation with OECD, the European Community and the European Rural Interest Centre set up by the NGOs, by organising, for example, colloquies and campaigns ;

iii. include in the intergovernmental work programme as from 1992 multidisciplinary activi-

Il est donc proposé d'engager le Conseil de l'Europe dans une coopération structurée et articulée avec l'OCDE et la Communauté européenne et de prévoir des moyens à la hauteur des objectifs que l'on est censé attendre de la campagne.

I. Projet de recommandation

1. Le développement rural est devenu une préoccupation commune à tous les pays européens dont la plupart se trouvent confrontés à des problèmes tels que la désertification, l'isolement des populations et leur exode progressif vers les villes, la réduction ou l'industrialisation des activités agricoles et la récession économique.

2. La Campagne européenne pour le monde rural, organisée par le Conseil de l'Europe en 1987 et 1988, a contribué à une prise de conscience collective de ces problèmes et de leur ampleur, et a élaboré des projets pour les aires rurales.

3. L'Assemblée déplore que — malgré ses demandes répétées et celles de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe — le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe n'ait pas estimé opportun de donner au suivi de la campagne des moyens à la hauteur des attentes et des potentialités créées, et encourage sa commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux à suivre avec attention les activités dans ce domaine.

4. Par contre, l'OCDE, la Communauté européenne ainsi que les ONG ayant statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe, qui avaient été associées à la campagne, ont estimé que le développement rural est une priorité de société et ont décidé de lancer des activités importantes dans ce domaine.

5. L'Assemblée se félicite notamment du fait que l'OCDE ait entrepris un programme sur le développement rural et ait invité le Conseil de l'Europe à s'associer étroitement aux travaux.

6. Par conséquent, elle recommande au Comité des Ministres :

i. de demander aux pays membres de poursuivre et renforcer les activités qui étaient développées pendant la Campagne européenne pour le monde rural, notamment par le biais des comités nationaux ;

ii. de marquer clairement sa volonté de donner, au niveau du Conseil de l'Europe, un suivi à la campagne et d'entreprendre une coopération articulée avec l'OCDE, la Communauté européenne et le Centre européen d'intérêt rural des ONG, en organisant par exemple des colloques et des campagnes ;

iii. d'inscrire dès 1992 au programme intergouvernemental de travail des activités multi-

ties on rural development taking account *inter alia* of the new dimension of the problem resulting from the Organisation's wider geographical scope ;

iv. provide, to this end, adequate budgetary resources and appropriate structures.

II. Explanatory memorandum

by Mr PINTO

I. Introduction

1. In 1987 and 1988, the Council of Europe mounted a European Campaign for the Countryside. Its aim was to alert European public opinion and the authorities to the deterioration of the countryside, to highlight the causes and effects of the crisis and to devise a strategy to combat it. The campaign was conducted by national committees set up in most Council of Europe member states, working in co-operation with other organisations, such as OECD and the European Community.

2. The Parliamentary Assembly has already welcomed the success of the campaign and has repeatedly expressed the wish that the beneficial effects and the synergy produced by the action of the national committees be used as a basis for activities which the Organisation could carry out in future as part of a concerted work programme. The Assembly has emphasised the need to continue to benefit from the measures taken by certain national committees which were particularly active during the campaign. Unfortunately, since the end of the campaign the Committee of Ministers has taken very little action on the Assembly's recommendations and the Council of Europe, which initiated the scheme, has provided only limited follow-up to the event, whereas the other organisations such as OECD and the European Community have devised major activities in this field.

II. Council of Europe activities since the end of the campaign

3. The Standing Conference of Local and Regional Authorities of Europe (CLRAE) took the initiative of arranging the Conference on the Revitalisation of the Countryside in Vila Real, Portugal, in 1989, in close co-operation with the Portuguese national committee for the campaign.

4. The Assembly, which is particularly aware of all the aspects of the problems involved in the revitalisation of the countryside, organised the Colloquy on Rural Tourism on 11 January 1990. This colloquy had two aims: firstly, to form one of the Parliamentary Assembly's contributions to Euro-

disciplinaires sur le développement rural, tenant compte notamment de la nouvelle dimension du problème résultant de l'ouverture géographique de l'Organisation ;

iv. de prévoir, pour ce faire, des moyens budgétaires suffisants et des structures adéquates.

II. Exposé des motifs

par M. PINTO

I. Introduction

1. Le Conseil de l'Europe a organisé en 1987 et 1988 une Campagne européenne pour le monde rural dont l'objectif était de sensibiliser l'opinion publique européenne et les autorités à la situation de déclin du monde rural, de mettre en exergue les causes et les effets de la crise, et de concevoir une stratégie pour la combattre. La campagne a été réalisée grâce à l'action de comités nationaux mis en place dans la plupart des pays membres du Conseil de l'Europe, en coopération avec d'autres organisations telles que l'OCDE et la CEE.

2. L'Assemblée parlementaire s'est déjà félicitée du succès obtenu par la campagne et a souhaité à maintes reprises que les effets positifs et les synergies créés notamment par l'action des comités nationaux servent de base pour des activités futures à mener au sein de l'Organisation dans le cadre d'un programme de travail concerté. L'Assemblée a notamment insisté sur la nécessité de continuer à bénéficier de l'activité mise en œuvre par certains des comités nationaux qui avaient été particulièrement actifs lors de la campagne. Malheureusement, depuis l'achèvement de la campagne, le Comité des Ministres n'a que très peu suivi les recommandations de l'Assemblée et le Conseil de l'Europe qui avait été à l'origine d'un tel projet n'a donné que des suites limitées à l'événement, alors que les autres organisations telles que l'OCDE et les Communautés européennes, en particulier, ont développé, à la suite de la campagne du Conseil de l'Europe, des activités importantes dans ce domaine.

II. Activités développées au sein du Conseil de l'Europe depuis l'achèvement de la campagne

3. C'est à la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) que l'on doit l'initiative de l'organisation d'une Conférence sur la revitalisation du monde rural, tenue à Vila Real, au Portugal, en 1989, en coopération étroite avec le comité national portugais de la campagne.

4. Pour sa part, l'Assemblée, particulièrement sensible à la problématique de la revitalisation du monde rural dans tous ses aspects, a organisé le 11 janvier 1990 un Colloque sur le tourisme rural. Ce colloque avait la double finalité d'être une des contributions de l'Assemblée parlementaire à

pean Tourism Year, launched by the European Community; and, secondly, for it to constitute a follow-up to the campaign. The main purpose of the colloquy was to explore the possibilities of revitalising the countryside by exploiting its tourist potential.

5. In Recommendation 1133 on European tourism policies, adopted in October 1990, the Parliamentary Assembly requested, *inter alia*, that the Committee of Ministers "increase the resources allocated to the intergovernmental sector of the Council of Europe for activities connected with the countryside, and rural tourism in particular, and to act on the proposals generated by the European Campaign for the Countryside, not least through joint action with OECD, which has launched a substantial programme in this field in the wake of the campaign". The Committee of Ministers considered it advisable to forward the Parliamentary Assembly recommendation for opinion to the committee of senior officials charged with the preparation of the European Conference of Ministers responsible for Regional Planning (CEMAT). The Committee of Ministers has not, therefore, replied to Assembly Recommendation 1133 on European tourism policies.

6. During its session in March 1990, the CLRAE in turn asked the Committee of Ministers to set up a permanent structure for co-operation on the countryside (Resolution 210).

7. Nevertheless, let it be mentioned that in the intergovernmental programme of activities for 1991 only one activity is concerned with the revitalisation of the countryside, namely the establishment of a "countryside, wildlife and landscapes" specialists group.

III. Activities of other organisations since the end of the campaign

1. OECD

8. As explained above, OECD was associated with the running of the European Campaign for the Countryside and several members of the Secretariat regularly monitored its progress. From the outset, OECD paid particular attention to these activities and also took part in the Conference on the Revitalisation of the Countryside, organised in Vila Real, in 1989, by the CLRAE and the Portuguese national committee. Regular reports about the Council of Europe's work on the subject have been given to various OECD committees and working parties, especially those concerned with the Organisation's operations in the sphere of rural public management.

9. OECD, which is in complete agreement with the thrust of the campaign, that is to say with

l'Année européenne du tourisme 1990, lancée par les Communautés européennes, et d'autre part de constituer un suivi à la campagne. Le but principal du colloque était d'explorer les possibilités de revitalisation du monde rural par la mise en valeur de ses potentialités touristiques.

5. Dans la Recommandation 1133 relative aux politiques européennes de tourisme, adoptée en septembre 1990, l'Assemblée parlementaire demandait, entre autres, au Comité des Ministres de «renforcer les moyens alloués au secteur intergouvernemental du Conseil de l'Europe en matière de développement rural, particulièrement en ce qui concerne le tourisme rural, et d'assurer le suivi aux propositions issues de la Campagne européenne pour le monde rural, notamment par des actions conjointes avec l'OCDE qui a lancé, à la suite de ladite campagne, un programme important dans ce domaine». Le Comité des Ministres a jugé opportun de transmettre pour avis la recommandation de l'Assemblée parlementaire au Comité de hauts fonctionnaires responsables de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT). Par conséquent, la réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 1133 de l'Assemblée relative aux politiques européennes de tourisme n'a pas encore été donnée.

6. La CPLRE avait à son tour demandé, au cours de sa session de mars 1990, au Comité des Ministres d'établir une structure permanente pour la coopération dans le domaine rural (Résolution 210).

7. Néanmoins, l'on peut signaler que dans le cadre du programme intergouvernemental pour 1991 une seule activité relève du domaine de la revitalisation du monde rural, à savoir la création d'un groupe de spécialistes sur «Monde rural, vie sauvage et paysage»...

III. Activités développées au sein d'autres organisations depuis l'achèvement de la campagne

1. L'OCDE

8. Comme cela a été dit plus haut, l'OCDE a été associée à la réalisation de la campagne et plusieurs membres du Secrétariat ont régulièrement suivi les travaux de la Campagne européenne pour le monde rural. Dès le départ, l'OCDE a marqué une attention particulière pour ces activités et a également participé à la Conférence sur la revitalisation du monde rural organisée par la CPLRE en coopération avec le Comité national portugais à Vila Real en 1989. Les travaux du Conseil de l'Europe en la matière ont été régulièrement répercutés au niveau des différents comités et des groupes de travail de l'OCDE, notamment dans le cadre des activités développées par cette Organisation en matière de gestion publique rurale.

9. L'OCDE, adhérant tout à fait à l'orientation donnée par la campagne, notamment à

the importance which must be attached to revitalising the countryside as a means of solving a real social problem, is convinced that a similar problem also exists in the countries of Eastern Europe. For all these reasons, the OECD Council at ministerial level has decided to make rural development one of the organisation's medium-term priorities. In December 1989, the OECD Council had set up a group of experts on rural development which was replaced in July 1990 by a "Council on Rural Development" (See appendix).

10. A rural development programme was embarked upon in 1990. The aim of this programme is to identify and assess appropriate measures for stimulating economic growth and development in rural areas while continuing to respect the environment. In the context of these activities, the role played by agriculture in ensuring a continued human presence in the countryside will be examined, as well as agriculture's role in maintaining a high quality environment. Much of this programme will also be concerned with the importance of local and regional authorities in formulating and applying such policies. OECD has formally expressed a wish to continue co-operation with the Council of Europe in this sphere.

2. The European Community

11. In 1988, the Commission of the European Communities presented a major communication on the future of rural society to the Council and the European Parliament. This document described the main changes that had occurred in the countryside in recent years and then presented an overall approach for fostering the balanced development of the rural economy and society.

12. Co-operation between the EEC and the Council of Europe has been set up through the EEC's participation in the work of the CLRAE Sub-Committee on Rural Affairs. As part of the reform of the Community structural funds which came into force in 1989, financial resources will be targeted on measures corresponding to five priorities, three of which concern rural development.

13. The European Community's action in this sphere will therefore focus on the development of regions that are lagging behind, the adaptation of agricultural structures to the requirements of the Common Agricultural Policy and the integrated development of rural areas. Rural development therefore seems to be one of the most important elements in achieving the aim of member states' economic and social cohesion. Rural development schemes will be mainly concerned with improving

l'importance qu'il convient d'accorder à la revitalisation du monde rural qui doit apporter une solution à un problème objectif de société, est convaincue qu'un tel problème se pose également aux pays de l'Est. Pour toutes ces raisons, le Conseil de cette organisation au niveau des ministres a décidé d'inscrire le développement rural parmi les priorités à moyen terme de l'organisation. Dès décembre 1989, le conseil avait créé un groupe d'experts sur le développement rural, remplacé en juillet 1990 par un « Conseil sur le développement rural » (voir annexe).

10. Un programme sur le développement rural a été entrepris dès 1990. L'objectif de ce programme est de déterminer et d'évaluer les mesures nécessaires pour stimuler des activités économiques aptes à développer les zones rurales dans le respect de l'environnement. Dans le cadre de ces activités, il sera notamment question d'examiner le rôle joué par l'agriculture pour le maintien des hommes dans les campagnes, mais aussi son rôle pour le maintien d'un environnement de qualité. Un aspect important de ce programme sera également la prise en compte de l'importance des pouvoirs locaux et régionaux dans l'élaboration et l'application de telles politiques. L'OCDE a exprimé formellement le souhait de continuer à coopérer avec le Conseil de l'Europe dans ce domaine.

2. La Communauté européenne

11. En 1988, la Commission des Communautés européennes présentait au Conseil et au Parlement européen une communication importante concernant l'avenir du monde rural. Dans ce document étaient présentés les principaux changements intervenus dans le monde rural au cours des dernières années ainsi qu'une approche globale pour favoriser le développement équilibré de la société et de l'économie rurales.

12. Une coopération entre la CEE et le Conseil de l'Europe s'est d'ailleurs instaurée par la participation de la CEE aux travaux de la sous-commission des affaires rurales de la CPLRE. Dans le cadre de la réforme des Fonds structurels communautaires, entrée en vigueur en 1989, les ressources financières correspondantes se concentreront sur des actions visant cinq objectifs prioritaires, dont trois concernent le développement rural.

13. L'action de la Communauté européenne dans ce domaine portera par conséquent sur le développement des régions arriérées, l'adaptation des structures agraires aux exigences de la politique agricole commune et le développement intégré des zones rurales. Le développement rural apparaît, par conséquent, comme un des éléments les plus importants pour atteindre l'objectif de cohésion économique et sociale des Etats membres. Les actions de développement rural portent notam-

and strengthening the network of infrastructures, the conversion and diversification of crops, environmental protection and the encouragement of all alternative, complementary activities, especially farm holidays and rural tourism.

14. The Community bases the whole of its action on the conviction that it is necessary to create synergy between all the local resources and potential and all the factors able to set in motion a process of effective multi-sectoral development. Moreover, as the EEC believes that the process of rural development cannot be restricted to the borders of the Community, it has repeatedly expressed the wish that other international organisations working in this sector institute co-ordination and continuous dialogue with the Community. With this in mind, the EEC has always supported and endorsed the initiatives taken by the Council of Europe and has thus displayed its readiness to co-operate in this field.

IV. Future action

Aspects to be covered by a recommendation to the Committee of Ministers and member states

15. The Assembly can only reiterate that it would like to see the potential and results of the campaign exploited, especially through the national committees which were most active during this exercise. Moreover, in view of the awareness of and decisions taken by the EEC and OECD, it would be regrettable if, in response to the Council of Europe's initiative, these two organisations were to devise measures which had been deleted from the Council of Europe's programme of activities.

16. The Assembly must therefore once again urge the Committee of Ministers to institute effective co-operation with OECD and the European Community. Such co-operation and the expansion of activities in the sphere of revitalising the countryside are all the more necessary as the new members of our organisation, namely the countries of Central and Eastern Europe, are confronted with many of these problems. The Parliamentary Assembly could therefore ask the Committee of Ministers to give a political undertaking on co-operation with OECD and the European Community and on the institutionalisation of carefully-planned collaboration. Furthermore, it ought to decide on the inclusion in the intergovernmental programme of activities for 1992 and subsequent years of a series of activities to be defined in conjunction with the two above-mentioned organisations.

ment sur l'amélioration et le renforcement du réseau des infrastructures, la reconversion et la diversification des cultures, la protection de l'environnement et l'encouragement d'activités alternatives et complémentaires — notamment l'agrotourisme et le tourisme rural.

14. La Communauté fonde toute son action sur la conviction qu'il est nécessaire de créer une synergie entre l'ensemble des ressources et des potentialités locales et tous les éléments capables d'enclencher un processus de développement multisectoriel effectif. Par ailleurs, convaincue que le processus de développement rural ne peut être limité aux frontières communautaires, la CEE a souhaité à maintes reprises que d'autres organisations internationales œuvrant dans ce secteur puissent instaurer une coordination et un dialogue permanent avec la Communauté. C'est dans cet esprit qu'elle a toujours soutenu et partagé les initiatives entreprises par le Conseil de l'Europe, manifestant sa disponibilité pour toute coopération dans ce domaine.

IV. Perspectives

Éléments pour une recommandation au Comité des Ministres et aux États membres

15. L'Assemblée ne peut que réitérer son souci de voir exploiter le potentiel et les résultats obtenus par la campagne, notamment par le biais des comités nationaux, qui ont participé le plus activement à cette initiative. D'autre part, face à la sensibilisation et aux décisions prises dans le cadre de la CEE et de l'OCDE, il serait regrettable que ces deux organisations développent, à la suite d'initiatives du Conseil de l'Europe, des activités qui auraient été rayées du programme d'activités de ce dernier.

16. Par conséquent, l'Assemblée doit insister une nouvelle fois auprès du Comité des Ministres pour l'instauration d'une coopération effective avec l'OCDE d'une part et les Communautés européennes d'autre part. Une telle coopération et le développement d'activités dans le domaine de la revitalisation du monde rural s'imposent d'autant plus que bon nombre de ces problèmes se posent aux nouveaux membres de notre Organisation que sont les pays de l'Europe centrale et orientale. L'Assemblée parlementaire pourrait par conséquent demander au Comité des Ministres un engagement politique en vue d'une coopération avec l'OCDE et la Communauté européenne et l'institutionnalisation d'une collaboration articulée. D'autre part, il devrait décider l'inscription au programme intergouvernemental d'activités, pour 1992 et les années suivantes, d'une série d'activités à définir en coopération avec les deux organisations citées plus haut.

APPENDIX

Resolution of the Council of the Organisation
for Economic Co-operation and Development

concerning the creation of a group of the Council on rural
development
(Adopted by the Council at its 737th Session on 13 July
1990)

The Council,

Having regard to the Convention on the
Organisation for Economic Co-operation and Develop-
ment of 14 December 1960;

Having regard to the Rules of Procedure of the
Organisation;

Having regard to the resolution of the Council
of 8 December 1989 (C/M (89) 25 (Final), Item 295);

Having regard to the Communiqué adopted
by the Council at ministerial level on 31 May 1990 (C
(90) 90);

Decides:

1. A group of the Council on rural development shall be established, which shall replace the *Ad Hoc* Group on Rural Development created on 8 December 1989 (C/M (89) 25 (Final), Item 295).
2. The group shall serve as the Council's advisory body on rural development; it shall report to the Council as often as necessary.
3. The group shall be open to all member countries, and be composed to the extent possible of delegates from capitals; the Chairman of the group shall be appointed by the Council.
4. The group's mandate shall expire on 31 December 1992 unless the Council decides otherwise.

Reporting committee: Committee on the Environment,
Regional Planning and Local Authorities.

Budgetary implications for the Assembly: none.

Reference to committee: Doc. 6090 and Reference No. 1643
of 21 September 1989.

Draft recommendation unanimously adopted by the commit-
tee on 6 September 1991.

Members of the committee: MM. Cuatrecasas (*Chairman*),
Ruffy, Lord Newall (*Vice-Chairmen*), MM. Alemyr (*Alternate*:
S. Gustafsson), Balligand, Benassi, Mrs Blunck, MM. Bonde-
vik, Büchel, Cauwenberghs, Dimmer, Mrs Dromberg, MM.
Efraimoglou, Eversdijk, Fahey, Feldmann, Frendo, Mrs Graen-
itz, MM. Hardy, O. Johansson, Jung, Kalemli, Kobylka, Kon-
stantopoulos, Köse, Lanner, Lotz, José Marques, Mészáros,
Péciaux, Pedregosa, Petitpierre, Pinto, Pistre, Rubner (*Alternate*:
Parisi), Mrs Sahligerova (*Alternate*: Mr Gandolovič), Mrs Sever-
insen, MM. D. Thompson, Triglia, Tummers (*Alternate*: Dees),
Zierer.

N.B. The names of those who took part in the vote are printed
in italics.

See 15 Sitting, 23 September 1991 (adoption of the draft rec-
ommendation as amended), and Recommendation 1165.

ANNEXE

Résolution du Conseil de l'Organisation de coopération
et de développement économiques

concernant la création d'un groupe du Conseil
sur le développement rural
(adoptée par le Conseil lors de sa 737^e session,
le 13 juillet 1990)

Le Conseil,

Vu la Convention relative à l'Organisation de
coopération et de développement économiques, en date
du 14 décembre 1960;

Vu le Règlement de procédure de l'Organisa-
tion;

Vu la résolution du Conseil du 8 décembre
1989 (C/M (89) 25 (final), point 295);

Vu le communiqué adopté par le Conseil réuni
au niveau des ministres le 31 mai 1990 (C (90) 90);

Décide:

1. Il est créé un groupe du Conseil sur le dévelop-
pement rural, qui se substitue au Groupe *ad hoc* sur le
développement rural créé le 8 décembre 1989 (C/M (89)
25 (final), point 295).
2. Le groupe servira au Conseil d'organe consul-
tatif sur le développement rural; il fait rapport au
Conseil en tant que de besoin.
3. Le groupe est ouvert à tous les pays membres
et il est composé, autant que possible, de délégués des
capitales; le président du groupe est désigné par le
Conseil.
4. Le mandat du groupe expire le 31 décembre
1992, à moins que le Conseil n'en décide autrement.

Commission chargée du rapport: commission de l'environ-
nement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux.

Implications budgétaires pour l'Assemblée: néant.

Renvoi en commission: Doc. 6090 et Renvoi n° 1643 du
21 septembre 1989.

Projet de recommandation adopté à l'unanimité par la com-
mission le 6 septembre 1991.

Membres de la commission: MM. Cuatrecasas (*Président*),
Ruffy, Lord Newall (*Vice-Présidents*), MM. Alemyr (*Rempla-
çant*: S. Gustafsson), Balligand, Benassi, M^{me} Blunck,
MM. Bondevik, Büchel, Cauwenberghs, Dimmer, M^{me} Drom-
berg, MM. Efraimoglou, Eversdijk, Fahey, Feldmann, Frendo,
M^{me} Graenitz, MM. Hardy, Olaf Johansson, Jung, Kalemli,
Kobylka, Konstantopoulos, Köse, Lanner, Lotz, José Marques,
Mészáros, Péciaux, Pedregosa, Petitpierre, Pinto, Pistre, Rubner
(*Remplaçant*: Parisi), M^{me} Sahligerová (*Remplaçant*: Gandol-
ovič), M^{me} Severinsen, MM. D. Thompson, Triglia, Tummers
(*Remplaçant*: Dees), Zierer.

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indi-
qués en italiques.

Voir 15^e séance, 23 septembre 1991 (adoption du projet de
recommandation amendé), et Recommandation 1165.